

JE REMPLACE MA CHAUDIÈRE

Les deux moments où il est opportun de remplacer sa chaudière est quand elle arrive en fin de vie et lorsque les travaux d'isolation sont terminés et qu'il est utile de poursuivre les économies d'énergie.

Quel système choisir pour se chauffer ?

La première question est de savoir si le degré d'isolation de mon logement fait qu'il nécessite encore un système de chauffage central ou non

Si ce n'est pas le cas, des chauffages d'appoint avec récupération de la chaleur et éventuellement réseau de diffusion seront à privilégier. Il peut s'agir de cassettes à bois, de poêles à pellet, de poêles de masse ou même de chauffages électriques à infrarouge...

Si un chauffage central est encore nécessaire pour assurer un confort thermique adéquat, alors plusieurs choix sont possibles :

- Une pompe à chaleur :

Il en existe plusieurs types :

- Air/eau : la chaleur est extraite de l'air extérieur et transmise à l'eau de chauffage. C'est le modèle le plus répandu.
- Sol/eau : la chaleur est extraite du sol (géothermie) et transmise à l'eau de chauffage.
- Air/air : la chaleur est extraite de l'air extérieur et réinjectée à l'intérieur via des buses à air chaud.
- Eau/eau : la chaleur est extraite de l'eau d'un étang ou de nappes phréatiques et transmise à l'eau de chauffage.

Ce système tire sa chaleur de l'environnement via un système de compresseur et de détendeur (système inverse du frigo) et consomme donc de l'électricité. La plupart des pompes à chaleur présente un coefficient de performance (COP) de l'ordre de 3 et plus. C'est-à-dire qu'elles génèrent au moins trois fois plus d'énergie qu'elles n'en consomment. Mais ce COP varie selon les conditions météo et est à relativiser via des moyennes annuelles.

Certaines pompes à chaleur sont réversibles et permettent donc de refroidir l'intérieur de l'habitation en été. Cependant, elles le font avec un COP bien moins bon.

- ⚠ Il est conseillé de coupler une pompe à chaleur à une installation photovoltaïque afin de couvrir au maximum ses besoins en électricité.
- ⚠ La pompe à chaleur est prévue pour des systèmes de chauffage à basse température. Elle est donc bien adaptée à des logements bien isolés et chauffés grâce à des planchers chauffants et des convecteurs. Elle peut également convenir à des réseaux de chauffage dont les radiateurs surdimensionnés. Mais, en général, les pompes à chaleur sont à proscrire dans les maisons anciennes et/ou mal isolées.

- Une chaudière biomasse :

Le fonctionnement d'une chaudière biomasse est identique à celui d'une installation de chauffage au mazout ou au gaz. La différence essentielle est que son combustible est renouvelable : le bois ou les céréales.

Une chaudière biomasse peut être alimentée de façon automatique à partir du silo stockant le pellet, les plaquettes de bois ou les céréales.

- ⚠ Il existe également des chaudières à bûches mais celles-ci nécessitent une alimentation manuelle.
- ⚠ Les chaudières à biomasse nécessitent en général l'évacuation régulière des cendres à moins que celle-ci soit également automatisée.

Pour plus d'informations sur ce système de chauffage, découvrez notre brochure « Installer une chaudière biomasse pour me chauffer, j'y pense ».

- Une chaudière à condensation au gaz ou au mazout :

Ce type de chaudière est le système de production de chaleur le plus couramment utilisé dans les réseaux de chauffage central. Elles présentent l'avantage d'un excellent rendement mais utilisent un combustible non renouvelable. Ce type de combustible devrait être amené à disparaître à moyen terme.

Actuellement, pour ce type de chaudière, c'est le gaz qui est préconisé (plus performant) mais si le gaz de ville n'est pas présent dans la rue, il faut envisager le placement d'une citerne à propane ou butane peu esthétique. Il est aussi à noter que ces variétés de gaz sont plus chères à l'achat.

- Une chaudière hybride :

Il s'agit d'une chaudière qui consomme différents types de combustibles dont au moins un est renouvelable. Elle présente un bon rendement mais, si elle permet une certaine souplesse dans l'approvisionnement en combustible, elle est plutôt chère à l'achat.

Dans certains cas, il peut être intéressant de coupler une ancienne chaudière à mazout avec une nouvelle à biomasse (à bûches) afin de s'assurer un confort d'utilisation maximal.